

Feu vert pour un parking de 164 places, place Xavier Neujean, et de 81 kots

La Capitale - 17 juil. 2020

Le vieux parking Central Park de la place Xavier-Neujean va bientôt faire place à un tout nouveau de 164 places et à 81 kots étudiants aux étages. La nouvelle demande du promoteur Laurent Minguet a reçu un avis favorable ce vendredi matin du collège échevinal liégeois.

La demande du promoteur portait sur la démolition du parking existant qui fait, il faut le reconnaître, peine à voir et la construction de quatre niveaux de parking comprenant 164 places surmontés de quatre niveaux comprenant 81 kots.

L'entrée actuelle de la place Xavier-Neujean

L'accès au parking se fera par le boulevard de la Sauvenière tandis que les piétons pourront y accéder côté place Xavier Neujean. Cette nouvelle configuration est essentielle pour ne pas hypothéquer une future évolution de la place.

Le Collège Communal a appliqué sa Directive du 20 avril 2018, qui prévoit que : « pour toute résidence de minimum 40 kots, un ratio de 10 % de kots doit être réservé à des kots à loyer modéré » [i]

L'échevine de l'urbanisme Christine Defraigne de l'application de la directive de la ville faisant en sorte que huit kots soient réservés à des étudiants qui ont des moyens limités. Elle se réjouit également car cette réhabilitation constitue également une belle opportunité d'améliorer la qualité de l'espace public et du contexte du bâti de la place Xavier Neujean.

La sortie se fera par le boulevard de la Sauvenière

L'espace public va être libéré de la présence de voitures en stationnement au bénéfice des piétons et des vélos grâce au remplacement de l'ancienne friche industrielle sans intérêt architectural par une nouvelle construction réalisée en harmonie avec le reste des immeubles alentours.

L'avis favorable du Collège communal est clairement un signal fort des autorités dans sa volonté de développer des lieux où il fait bon vivre via, entre autre, la présence du Marché Court-Circuit, l'extension du piétonnier du centre-ville, action prioritaire fixée par le projet de ville "Liège 2025" et mis en œuvre dans le cadre de la task force instaurée en vue d'organiser la mobilité du déconfinement.

Sudpresse